



RESTONS LIBRES, EN 2015 COMME EN 1291

Editorial de Michael Buffat, député, président du groupe parlementaire UDC, président de la commission des finances

Ce week-end, nous nous sommes tous rassemblés dans nos villes et villages afin de célébrer ensemble, en toute simplicité, notre fête nationale. Dans grand nombre de localités, il a été procédé à la traditionnelle lecture du pacte. En effet, c'est sur ce parchemin qu'ont été posées les bases de la création de notre patrie en 1291, au début du mois d'août.

Pourquoi avons-nous fêté cet événement dans notre canton ? En 1291, les Vaudois, n'en n'avaient certainement rien à faire des populations des vallées d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald. A cette époque, le territoire vaudois était soumis à la Maison de Savoie et à son baron Louis 1^{er}.

Alors, peut-être, devrions-nous considérer d'autres dates plus importantes pour nous que 1291. Nous pourrions retenir 1798 (indépendance du canton de Vaud), 1803 (statut de canton à part entière) ou encore 1848 (naissance de l'état fédéral).

Toutes ces dates ont cependant les points communs de liberté, de démocratie et d'indépendance. Quels que soient l'année ou l'événement choisis, ce qui compte, c'est que la volonté d'autodétermination soit perceptible dans ce qui nous anime, que ce soit en Suisse centrale ou dans notre canton. Sur notre drapeau vaudois, il est écrit « Liberté et Patrie », cette devise est également valable pour toute la Suisse. Elle rejoint l'esprit qui animait les signataires du pacte.

Le pacte de 1291 nous rappelle qu'il y'a de cela plus de sept siècles, un peuple a pris la décision de prendre lui-même son destin en main. Cette décision fut la bonne puisqu'elle a permis à la Suisse de survivre pendant 724 ans.

Aujourd'hui, notre pays se trouve à une croisée de chemin. Beaucoup de politiques souhaitent pousser la Suisse dans l'Union européenne de manière directe ou alors indirecte en la soumettant à son droit ou à ses juges. Notre démocratie directe est minée par des politiciens refusant d'appliquer la volonté du peuple.

Comme en 1291, nous sommes les artisans de notre avenir. Nous avons le choix de nous battre ou de nous plier à la volonté des autres.

Comme nos anciens, affirmons clairement notre liberté, notre démocratie et notre indépendance afin que les générations futures soient également fières de nous.

Pourquoi un éditorial de campagne ?

Quatre fois par mois et durant un an, l'UDC Vaud publie un éditorial de campagne afin de commenter l'actualité politique.

Les candidats, les membres de la direction de l'UDC ou des invités seront sollicités pour rédiger un éditorial.

Abonnez-vous maintenant à l'adresse secretariat@udc-vaud.ch afin de recevoir directement les éditoriaux sur votre courriel.

Retrouvez tous les éditoriaux sur notre site internet www.udc-vaud.ch et notre page Facebook www.facebook.com/udcvaud

Merci de votre soutien.